

Diminution des pesticides : accompagner les conseillers agronomes

Renforcé par l'entrée en vigueur du Plan Ecophyto 2018, la baisse d'utilisation des pesticides en agriculture mobilise agriculteurs et conseillers. Cette perspective impacte les métiers des agents de conseil agricole.



Des conseillers qui confrontent leurs pratiques.

La réduction de l'utilisation des intrants en agriculture est un processus sur lequel agriculteurs et conseillers se mobilisent depuis déjà une vingtaine d'années. Avec l'entrée en vigueur du Plan Ecophyto 2018, lancé par le ministère de l'Agriculture en 2008 à la suite des concertations du Grenelle de l'environnement, une nouvelle impulsion a été donnée pour que l'agriculture française s'oriente vers des pratiques plus respectueuses des ressources naturelles et de la santé humaine. L'objectif est ambitieux : il s'agit de réduire de moitié en dix ans l'usage des pesticides au niveau national, tout en maintenant un niveau élevé de production et de qualité des produits. Cette nouvelle perspective impacte le

métier des agents de conseil, qui sont les premiers interlocuteurs des agriculteurs en matière de gestion des sols et des cultures.

« Conseillers demain » : une recherche-développement sur le conseil agronomique

C'est pourquoi la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir a souhaité s'engager avec différents partenaires (organisations professionnelles, chercheurs) dans le projet « Conseillers demain » financé par le ministère de l'Agriculture (CASDAR 9068) pour aider les conseillers (1) à intégrer l'enjeu de réduction des produits phytosanitaires en agriculture dans leurs pratiques de conseil. Plus précisément, il s'agissait

d'initier et de développer une réflexion collective sur le métier de conseiller agronome, pour et avec ceux-ci, en travaillant à la fois sur les compétences et les postures de conseillers, les outils et les méthodes utilisées dans la relation de conseil agronomique, et le cadre dans lequel les conseillers exercent leur métier, à savoir les institutions qui les emploient.

Le projet CASDAR comprenait la réalisation d'une enquête qualitative auprès de 24 conseillers agronomes et

(1) Le terme « conseiller » est utilisé ici de façon générique pour désigner des agents d'organisations de conseil parapubliques (Chambres d'agriculture) comme d'organisations économiques (coopératives, négoce).

responsables d'équipes, issus aussi bien de Chambres d'agriculture, de coopératives que de négoce d'agro-fourniture ou d'instituts techniques. En résulte un état des lieux sur la façon dont les conseillers vivent les nouvelles orientations de leur travail, et sur les perspectives à envisager pour conforter leur action. Nous en livrons ici les traits les plus saillants.

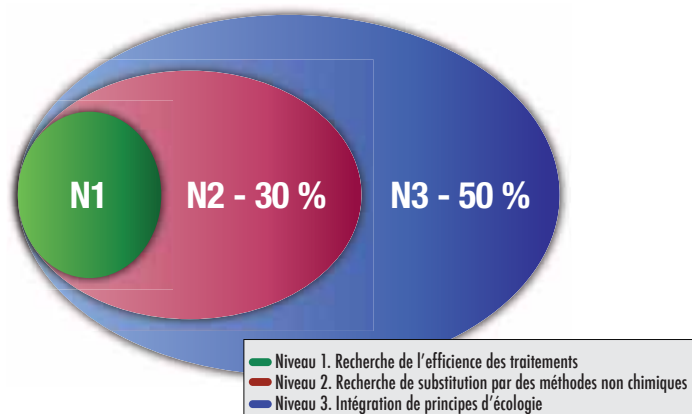
Ecophyto 2018 : la mise en tension du conseil agro ?

L'objectif d'une moindre consommation de produits phytosanitaires n'est pas nouveau pour les conseillers : la plupart ont intégré depuis plusieurs années la nécessité pour les agriculteurs de produire à moindre coût, exigence économique qui se double aujourd'hui de contraintes techniques (disparition du marché de certaines molécules actives, apparition de résistances face aux produits de traitement) et écologiques (préservation de l'eau, de la biodiversité, etc.). Néanmoins, le plan Ecophyto 2018 apparaît pour beaucoup assez flou dans ses déclinaisons pratiques, et beaucoup se demandent sur quelles bases évaluer l'atteinte de l'objectif des moins 50 %. Dans son expertise scientifique collective (2), l'Institut national pour la recherche agronomique (Inra) pointe le fait que réduire de 30 % l'usage des pesticides peut être relativement aisé, en limitant et en optimisant les doses employées, ou en ayant recours à des techniques de substitution (désherbage mécanique, allongement des rotations par exemple). Les conseillers, qui sont pour l'instant plutôt enclins à raisonner avec les agriculteurs les pratiques culturales à l'échelle de la parcelle, et sur l'année, sont d'accord avec cette appréciation. En revanche, ils apparaissent beaucoup plus démunis lorsqu'il s'agit d'envisager avec les agriculteurs un passage à la production intégrée, nécessaire selon l'Inra pour atteindre les objectifs du plan Ecophyto. Ceci suppose en effet un raisonnement tout autre, à la fois dans l'espace

(système d'exploitation, voire territoire) et dans le temps, à une échelle pluriannuelle, auquel ils ne sont pas préparés. Beaucoup avancent qu'il leur faut non seulement redécouvrir les principes un peu oubliés d'agronomie, mais également faire un travail de fond quant à la recherche et à l'adaptation locale de solutions techniques. De plus, l'orientation vers la production intégrée renforce la nécessité d'une évolution déjà amorcée vers un conseil plus personnalisé - chaque exploitation devenant un cas de figure à part entière - égale-

de formation agronomique, et encore à moins de formations pouvant renforcer leurs compétences relationnelles. Trop théoriques, ces sessions devraient laisser place à des temps centrés sur l'analyse et l'échange de pratiques, jugés beaucoup plus efficaces pour progresser dans la maîtrise des nouveaux concepts, ou de nouvelles techniques, voire l'appropriation de nouvelles sources d'information. Car parallèlement, les conseillers disent manquer de temps pour rechercher de l'information sur les systèmes de cultures à bas niveau d'intrants : si celle-ci existe,

Figure 1. Les trois niveaux à atteindre pour arriver à la production intégrée, selon l'expertise scientifique collective Inra.



ment coûteuse en temps. Enfin, ils soulignent qu'en l'absence de contraintes réglementaires, ils ne disposent que de peu de poids pour faire évoluer les pratiques des agriculteurs, lesquels sont parfois peu réceptifs aux préoccupations environnementales de la société.

Valoriser l'échange de pratiques

L'analyse des entretiens, ainsi que les observations des temps de rassemblement vécus au cours du projet, suggère différentes pistes pour aider les conseillers à relever le défi. La première est d'ordre pédagogique : dans l'ensemble, si les conseillers soulignent la facilité qu'ils ont à accéder aux formations professionnelles continues qu'ils souhaitent dans leurs diverses institutions, ils se montrent paradoxalement peu demandeurs de sessions

elle s'avère très dispersée et nécessite un travail de traduction locale - et parfois de traduction linguistique - également consommateur de temps et d'énergie. La deuxième piste est d'ordre social : l'innovation technique demande un accès à l'information plus large que celle diffusée par les seuls producteurs régionaux de références, qui semblent - au moins sur notre terrain d'étude - trop frileux dans l'essai de moyens de production alternatifs, se limitant souvent à expérimenter sur les parcelles d'essai des techniques de substitution aux intrants chimiques,

(2) Aubertot, J. N., J. M. Barbier, et al.(2005). « Pesticides, agriculture et environnement. Réduire l'utilisation des pesticides et limiter leurs impacts environnementaux » - Expertise scientifique collective, synthèse du rapport, Inra-Cemagref.

lorsque c'est de la combinaison de techniques à l'échelle du système de culture que dépend une véritable progression vers une agriculture plus économe en intrants. De fait, l'innovation technique passe non seulement par un renouvellement / élargissement des sources d'information, mais aussi souvent par une nouvelle disposition d'esprit des conseillers (et de leurs chefs de service) qui leur permette de s'intéresser à échanger des ressources parfois tout simplement locales, et pourtant, ignorées. Les témoignages recueillis lors de l'enquête montrent que des coopérations, parfois entre acteurs d'une même institution, pourraient être poussées plus avant. Tel conseiller en agriculture biologique, pourvu d'une bonne expérience du désherbage mécanique et de l'allongement des rotations, nous avoue ainsi que ses collègues ne pas savoir ce qu'ils font ; tel autre déplore que le travail de fond réalisé depuis plusieurs années avec un groupe d'agriculteurs vers des systèmes alternatifs ne soit pas davantage reconnu localement, alors que les agriculteurs et lui-même sont sollicités pour des visites et des conférences... par des partenaires extérieurs à la région. L'organisation du partage d'expériences entre pairs est une voie à explorer, dès l'échelle locale, et plus largement dans des réseaux d'information technique et scientifique. Cela suppose d'envisager la formation comme un processus continu tout au long de la carrière, se nourrissant de l'analyse de l'expérience de travail des conseillers, sans se limiter à des apports de contenus préprogrammés. L'analyse individuelle et collective des pratiques de conseil pourrait ainsi être favorisée lors de rencontres entre pairs, en associant à l'occasion agriculteurs et chercheurs.

Conseil agronome : préciser le mandat

Pour les conseillers enquêtés, il est par ailleurs difficile de porter les orientations du plan Ecophyto 2018 du fait de l'imprécision du mandat fourni par leurs institu-

tions ont la plupart du temps un discours politique affichant la volonté d'atteindre les objectifs fixés par le gouvernement, ceux-ci sont rarement déclinés dans leurs fiches de postes, quand celles-ci existent. Cette incertitude peut amener certains conseillers à vivre des tensions dans leur travail, car il peut leur être difficile de se positionner face à des demandes contradictoires de l'Etat (préservation de l'environnement) et d'agriculteurs qui visent la performance technique, sans souci de diminution des intrants. De plus, les entretiens annuels avec le responsable hiérarchique, qui sont l'occasion d'effectuer un bilan du travail accompli et de tracer les objectifs de la prochaine campagne, ne mettent pas en avant la progression dans l'atteinte des objectifs Ecophyto 2018. Les conseillers se voient plutôt évalués sur le nombre de prestations de conseil et leur capacité à conserver la « clientèle ». Or, dans un contexte de diminution d'usage des produits phytosanitaires, le conseil s'avère un produit de substitution à la vente de produits d'agrofourmure. Il en résulte donc une compétition accrue entre Chambres d'agriculture, coopératives et négoce pour maintenir les liens de conseil avec les agriculteurs. Enfin, les conseillers du « groupe métier » soulignent une carence stratégique de leurs institutions : la vision de ce que devrait être l'agriculture à moyen-long terme n'est pas suffisamment pensée ; en découle une difficulté à imaginer et à anticiper, pour les structures, le métier du conseiller tel qu'il s'exercera demain, et de ce fait ce que sont les compétences à renforcer dès aujourd'hui.

Le chef de service a un rôle essentiel

Le métier de conseiller agronome est en pleine évolution. D'une position initiale d'expert sur la conduite des cultures, le conseiller est amené à se positionner vis-à-vis des agriculteurs comme co-

constructeur d'une stratégie culturelle qui prend en compte non seulement les aspects techniques de l'exploitation, mais aussi l'évolution des marchés (débouchés, prix, concurrence), et les demandes sociétales (qualité, sécurité, préservation des ressources naturelles et des paysages) dans un contexte territorial donné ; sans oublier la dimension individuelle des projets des agriculteurs.

Cette complexification du métier de conseiller suppose adaptabilité, innovation et réactivité ; elle ne peut être laissée à la seule initiative du conseiller. Elle suppose un accompagnement de la structure qui

l'emploie : d'une part dans la définition du mandat et sa déclinaison opérationnelle en objectifs réalistes, atteignables par le conseiller ; d'autre part, en favorisant une dynamique d'apprentissage se nourrissant d'une posture réflexive sur les actions conduites et/ou à développer. Le rôle du chef de service est ici sans doute essentiel, dans sa capacité à préserver la marge de liberté nécessaire pour que chacun dans son équipe puisse s'investir dans une analyse collective des pratiques, dans un partage et une veille permanente des innovations techniques et organisationnelles, dans le déploiement d'actions nouvelles. Car, pour les conseillers comme pour les agriculteurs, avoir le sentiment de progresser et d'être reconnus professionnellement est un puissant facteur de stimulation. ●

“ Le conseiller agronome devient un co-constructeur d'une stratégie culturelle avec l'agriculteur. ”

Annie Sigwalt

*Enseignante-chercheuse en sociologie
Laboratoire d'études et de recherches en
sciences sociales (LARESS)
Groupe ESA, Angers
a.sigwalt@groupe-esa.com*

Claude Delbos

*Formateur
Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique
claude.delbos@loire-atlantique.chambagri.fr*